

► La vie du village

Recensement à partir du 15 janvier 2026



Les trois agents (de gauche à droite) : Audrey Vannier, Jean-Paul Morland et Rachel Schepard.

En 2026, la commune de Dasle réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 31 janvier 2026, contactez la commune par mail ou téléphone.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc. Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies,...

- Identifier les besoins, notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Artistes en herbe

Depuis quelque temps, lors des centres de loisirs, les enfants réalisent la décoration du conteneur implanté dans la cour de l'école. Ils ont été une cinquantaine à se succéder depuis le début de l'opération qui pourrait trouver son épilogue l'année prochaine.

Le thème retenu, en concertation avec les enfants, est la mer et en particulier les fonds marins. Les jeunes ont donc décoré le conteneur suivant leurs ressentis, à partir de maquettes. Ils ont ensuite pris pinceaux et rouleaux pour créer leur œuvre, avec poissons, plantes et cailloux.

Les services techniques municipaux avaient réalisé la couche d'accrochage.



► En bref

Banque alimentaire

Une collecte au profit de la Banque alimentaire a eu lieu les 28 et 29 novembre au Super U de Beaucourt. Les élus et les associations de Dasle ont récolté 707 kg de denrées. Merci aux généreux donateurs.

Listes électorales

Pour voter aux élections municipales de mars 2026 alors que vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous devez vous inscrire **au plus tard le 6 février 2026 (le 4 février 2026 à 0h si la demande est effectuée par téléprocédure)**. Ce délai est reporté au **5 mars 2026** si vous êtes dans l'une des situations suivantes : jeune de 18 ans n'ayant pas fait le recensement citoyen, déménagement récent, acquisition récente de la nationalité française, droit de vote récemment recouvré.

Ramassage des sapins

Les services techniques municipaux assureront le ramassage des sapins de Noël au cours de la journée du **lundi 12 janvier 2026**. Merci de bien vouloir sortir vos sapins la veille au soir.

Ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères prévue le 26 décembre est reportée au **27 décembre**, celle du 2 janvier se fera le **3 janvier**.

Ramassage des encombrants le **19 février**, déchetterie mobile le **28 avril**. Calendrier des collectes 2026 disponibles sur le site de PMA (www.agglo-montbeliard.fr rubrique «Les collectes des déchets») et sur le site de la commune www.dasle-ville.fr

► Agenda



31 janvier : atelier «réaliser soi-même ses pièges à frelons asiatiques» avec Dasle Développement Durable à 10h à la salle de l'Essor. **Renseignements au 06.60.61.95.45.**

21 février : Dés'Dasle & des Jeux avec les NAD (salle Espace-Loisirs à partir de 10h).

1^{er} mars : repas de l'Essor à 12h.

7 mars : carnaval des Ecoliers Daslois.

4 avril : Loto des NAD (salle Espace-Loisirs à 20h).

6 juin : kermesse avec soirée dansante et repas des Ecoliers Daslois.

Plaisir aux loisirs créatifs

Plaisir aux loisirs créatifs : séances de jolies compositions créatives les 12 janvier et 23 février (enfants) et les 14 janvier et 25 février (adultes). **Renseignements au 06.83.09.49.21.**

Le P'tit Daslois

vosre commune sur
www.ville-dasle.fr

Dasle

DÉCEMBRE 2025

N° 108

► Édito

Chères Dasloises, chers Daslois,

A l'heure où j'écris ces lignes, la plus grande partie des aménagements de sécurisation est achevée. La route départementale est enfin rouverte à la circulation. Les riverains concernés par l'emprise des travaux ont fait preuve d'une patience exemplaire et je tiens vivement à les en remercier.

Je sais que certains d'entre vous sont surpris, voire déçus, de ne pas voir nos jolies décorations de Noël installées. Certaines décisions de bon sens ont dû être prises en rapport à ces travaux.

Les fêtes de fin d'année approchent ainsi que 2026 qui apportera son lot de résolutions et de promesses.

Je me suis engagée en 2020 avec sérieux et détermination pour être votre Maire au cours des six dernières années.

Aujourd'hui, de nouveaux projets familiaux et personnels m'invitent à ne pas prétendre à un nouveau mandat. Je profite donc du dernier numéro de ce bulletin avant les élections pour remercier chaleureusement les élus encore engagés qui œuvrent au bien collectif et au bon fonctionnement de la vie municipale. Merci à Mesdames Valérie Beauseigneur, Pascale Pion, Corinne Hoeffel, Lysiane

Frances, Myriam Petithory et Céline Schwartz. Merci à Messieurs Daniel Berthaud, Olivier Carrey, Gérard Boichot et Jean-Pierre Mussio. Je ne peux m'empêcher d'avoir une pensée émue pour Ludovic Marques qui nous a quittés bien trop tôt et qui œuvrait, lui aussi, pour le bien commun.

Au-delà de nos réunions de travail, cela aura été une belle aventure humaine, faite de rencontres, de débats et de bienveillance.

La vie politique d'une commune est constituée de rebondissements et, parfois, certaines passionnarias viennent envenimer le débat. Il n'est pas aisé, voire impossible, de satisfaire tout le monde.

Néanmoins, l'ensemble de l'équipe municipale actuelle a œuvré, au cours de ces six années, pour représenter l'intérêt général, continuer à embellir le village et à faire vivre la commune. Nous avons maîtrisé l'inflation de la fiscalité communale, comme je m'y étais engagée. Je peux dire et affirmer que le travail a été fait. La part communale est restée la même. Malheureusement, et je le déplore, les autres collectivités n'ont pas pris les mêmes orientations. A contrario, je ne peux pas vous promettre une continuité dans les décisions



politiques pour le prochain mandat car aucun membre de mon équipe ne souhaite se réengager. Il m'a été reproché que vous n'aviez pas eu le choix puisque ma liste, « *Dasle, dynamique et durable* », était la seule à briguer un mandat.

Aussi, j'invite chacune et chacun d'entre vous à réfléchir au sens de l'engagement et à une possible implication au service de la commune pour que nous ayons le choix et que plusieurs listes se présentent afin que l'intérêt général puisse continuer à être défendu.

Voilà, il est temps pour moi de vous remercier et de vous souhaiter de très belles fêtes de fin d'année.

**Le Maire,
Carole THOUESNY**

► Actualité

Travaux à l'école



Comme nous l'avions annoncé, la trêve estivale a permis de procéder à la réfection de la toiture du préau, en mauvais état après des fuites qui avaient provoqué un affaissement au niveau du faîtage. Des travaux d'électricité ont également été réalisés.

Aux beaux jours, les employés des services techniques municipaux effectueront les travaux de peinture. Signalons enfin que l'école est désormais entièrement dotée de la fibre.

Rue de la Source : enquête publique



Une enquête publique a eu lieu entre le 5 et le 19 décembre concernant le transfert, sans indemnité, dans le domaine public des sections de voies encore privées de la rue de la Source. Il s'agit de la dernière étape de cette longue procédure administrative qui permettra à la commune d'être enfin propriétaire de cette voie. Il appartiendra à la prochaine municipalité d'y engager les travaux de réfection nécessaires.

Spectacle de Noël

Le 16 décembre, les élèves de l'école ont pu assister au spectacle de Noël avec l'association «À la leur des contes». Une distribution de papillottes a ponctué cette représentation.

La chaussée rénovée sur la rue de Beaucourt



En cette fin d'année 2025, les travaux d'aménagement et de sécurisation de la Départementale 126, sur la rue de Beaucourt, sont proches de leur terme. Après le premier tronçon, la dernière partie de cette tranche initiale a reçu la couche d'enrobé finale au début du mois de décembre. Mais les entreprises ont dû composer avec les conditions météorologiques perturbées que nous avons parfois connues.

Cela dit, le chantier n'est pas encore tout à fait terminé car les enrobés des trottoirs de la partie basse ne seront réalisés qu'après l'hiver. Il faut savoir que la mise en œuvre de l'enrobé est sujette à des températures minimales et, de toute façon, les centrales d'enrobé ferment leurs portes une bonne partie de l'hiver.

Mais l'objectif de terminer la plus grosse partie des travaux en 2025 a été atteint. La circulation sur ce long tronçon d'environ 800 mètres est plus agréable et sécurisante, avec deux chicanes destinées à ralentir la vitesse des usagers. A noter que ces deux chicanes donnent la priorité de passage aux véhicules dans le sens montant, c'est-à-dire ceux provenant du centre du village.



Le 5 décembre, l'entreprise a procédé à la pose de l'enrobé sur le dernier tronçon.

Interdiction de nourrir les animaux errants



Défense de nourrir les animaux

Des panneaux vont être mis en place indiquant qu'il est interdit de donner de la nourriture aux animaux errants ou vivant à l'état sauvage. Un arrêté municipal a été pris devant les plaintes de la population par rapport à la prolifération de ces animaux, de nature à nuire à la santé publique et à causer des dégâts aux propriétaires privés.

Une soirée friture réussie



La soirée friture du comité des fêtes a recueilli un grand succès.

Pour une «première», ce fut une belle réussite ! La friture organisée par le comité des fêtes a rassemblé 132 convives (dont 20 enfants) le 19 octobre à la salle Espace-Loisirs. Le menu était composé de kir, croûte aux champignons, friture à volonté, dessert (vacherin) et café. Le repas avait été préparé par les membres de l'association. Quant aux enfants, ils ont eu droit un menu spécial composé de jambon et crudités, émincé de poulet à la crème et dessert.

Les bénéficiaires de la soirée ont servi à acheter du matériel dont les associations du village peuvent profiter, notamment des chapiteaux. Fort d'une quinzaine de membres, le comité des fêtes a été vivement remercié par les participants qui espèrent bien revenir l'année prochaine !



L'imprimante 3D utilisée par les enfants.

Les ateliers E-PERI&SCHOOL ont débuté au mois d'octobre dans le cadre du centre de loisirs. Sept enfants de 9 et 10 ans ont suivi deux séances d'une heure et demie par jour entre le lundi 20 et le vendredi 24 octobre.

Ils ont suivi une initiation à l'utilisation d'un logiciel de dessin en trois dimensions sur tablette. Ainsi, ils ont pu créer différents objets, notamment un porte-clés avec leur prénom. Mais ils ont aussi laissé parler leur imagination pour des projets libres (toupie, pyramide, dé, médaille,...).

Les ateliers E-PÉRI&SCHOOL



Les participants ont suivi des ateliers très intéressants.

Chaque projet a été imprimé grâce à cette imprimante 3D acquise par la commune. Les enfants ont bien sûr ramené leurs réalisations chez eux.